



**Déclaration afin de favoriser le développement de relations
interparlementaires amicales et de liens de collaboration
entre l'Assemblée Nationale du Québec et
l'Assemblée Préfectorale de Kyoto**

L'Assemblée Nationale du Québec et l'Assemblée Préfectorale de Kyoto déclarent leur intérêt réciproque pour le développement de relations interparlementaires durables.

Les deux parties, reconnaissant leurs spécificités respectives, souhaitent établir des collaborations dans des secteurs d'intérêts communs, maintenir des liens de coopération et conjuguer leurs efforts en vue de favoriser leur prospérité.

le 18 janvier 2016

L'Assemblée Nationale du Québec

Jacques Chagnon

Président

Assemblée Nationale du Québec

L'Assemblée Préfectorale de Kyoto

Yoshihiro Ueda

Président

Assemblée Préfectorale de Kyoto



ケベック州議会と京都府議会の間における 友好交流と協力関係を築いていくための宣言書

ケベック州議会と京都府議会は、互いに恒久的な友好関係を推進、発展させていくことを宣言する。

双方は、お互いの特徴を理解し、共通する分野において交流を図り、協力関係を築いていくとともに、相互の繁栄のため努力を尽くすことを誓う。

2016年1月18日

ケベック州議会

京都府議会



ジャック・シャニオン
ケベック州議会議長



植田喜裕
京都府議会議長